Descriptif des enseignements

Abréviations
CR = cours, CS = cours-séminaire, SE = séminaire, TP = travaux pratiques
A = semestre d'automne, P = semestre de printemps, AN = annuel

Bloc 1A – Compétences linguistiques générales

Conditions : dans les enseignements du bloc 1A, pour pouvoir se présenter à une épreuve du contrôle continu un-e étudiant-e doit avoir assisté à plus de 70% des cours et des séances de travaux pratiques (TP) préparatoires à chaque épreuve. L'étudiant-e qui ne remplit pas les conditions requises obtient la note 0 à l'épreuve concernée. Si à la fin de l'année la moyenne du cours d'Ecrit et/ou celle du cours d'Oral est inférieure à 4, l'AP n'est pas réussie et l'étudiant-e devra se présenter à l'examen sommatif de rattrapage à la session d'août-septembre.

Ecrit : outils de lecture et d'analyse

30EL024 – CS.AN (annuel)
Alexei Prikhodkine, mercredi 10-12

Objectifs et contenu
Le principal objectif du cours-séminaire est de fournir aux étudiant-es les outils nécessaires à la compréhension et à la rédaction de divers types de textes fréquents dans le contexte académique. Pour ce faire, nous analyserons, d'une part, les spécificités des textes présentés en classe (par ex., le compte-rendu, l'essai argumentatif) et, d'autre part, les mécanismes linguistiques de leur fonctionnement. Ce cours-séminaire vise, en outre, à préparer les étudiant-es à réaliser par écrit certaines tâches qu'ils/elles devront accomplir dans le cadre de leurs études universitaires (par ex., rapporter des propos, comparer des objets ou commenter des données chiffrées). Enfin, une attention particulière sera portée à l'examen de certaines structures linguistiques, notamment la gestion des phrases complexes et l'expression des liens logiques entre leurs constituants.

Evaluation
Contrôle continu : le contrôle continu se compose de quatre épreuves écrites réparties sur l'année (deux par semestre, dont une pendant les cours et une en session d'examens). Durée des contrôles : entre 1h30 et 3h00. La moyenne est calculée en prenant la note de la dernière épreuve (qui compte double) et les deux meilleures notes des trois autres épreuves.

Oral : outils de transcription et d'analyse

30EL025 – CS.AN (annuel)
Stéphane Borel, mardi 14-16

Objectifs et contenu
Ce cours-séminaire a pour objectif essentiel d'améliorer et de développer des compétences de compréhension et de production orales relevant du niveau B2 du CECRL dans différentes situations interactionnelles, avec une attention portée au contexte académique. Les étudiant-es seront ainsi amené-es à répondre à l'oral à des tâches variées (par exemple, défendre un point de vue construit et argumenté, réagir de façon adéquate, etc.) lors d'un entretien, un exposé personnel ou un débat. En proposant des outils de transcription, cet enseignement permettra également aux étudiant-es d'examiner les particularités de l'oral et de prendre conscience des aspects non verbaux de l'interaction. Il visera aussi à renforcer la fluidité (rythme et débit) dans l'expression orale des apprenant-es.

Evaluation
Contrôle continu : le contrôle continu se compose de quatre épreuves de compréhension de l'oral et/ou d'expression orale réparties sur l'année (deux par semestre, dont une pendant les cours et une en session d'examens). Durée des contrôles : entre 15 et 30 minutes, en comptant la préparation. La moyenne est calculée en prenant la note de la dernière épreuve (qui compte double) et les deux meilleures notes des trois autres épreuves.

Activités orales et écrites

30EL026 – TP.AN (annuel)
Alexei Prikhodkine, lundi 8-10 et jeudi 8-11 (groupe A)
Stéphane Borel, lundi 8-10 et jeudi 8-11 (groupe B)

Objectifs et contenu
Les travaux pratiques (TP) ont pour objectif de mettre en pratique les connaissances acquises dans les cours-séminaires d'Ecrit et d'Oral décrits ci-dessus et n'en sont pas dissociables. Les étudiant-es seront ainsi amené-es à entrainer divers types de textes et de discours ancrés dans diverses situations de communication. L'imbrication des activités orales et écrites permettra aux apprenant-es de prendre conscience des spécificités de l'oral et de l'écrit et d'examiner leurs points de contact et de rupture.

Evaluation
Il n'y a pas d'évaluation spécifique concernant les TP : les compétences acquises aux TP sont en effet intégrées et évaluées dans le cadre des contrôles continus mis en place dans les enseignements d'Ecrit et d'Oral. La participation active et assidue aux séances de TP fait partie des conditions requises pour pouvoir se présenter aux différentes épreuves prévues.

Bloc 1B – Compétences linguistiques spécifiques

Activités de prononciation

30EL027 – TP.AN (annuel)
Marion Didelot, lundi 10-11 (groupe A), lundi 11-12 (groupe B) et jeudi 11-12 (tous)

Objectifs et contenu
L'objectif de cet enseignement est d'améliorer la communication orale en français. Pour cela, nous travaillerons sur la compréhension et la production des consonnes et des voyelles, en insistant sur le décalage qui existe entre l'écrit et l'oral ainsi que sur les principales difficultés de prononciation telles que les voyelles nasales ou la paire « u/ou » par exemple. Des exercices sur le rythme et l'intonation seront également proposés afin que les étudiants soient capables de mieux s'approprier la « mélodie » du français.
Si l'enseignement du jeudi rassemblera tous les étudiants au laboratoire de langues, celui du lundi se fera en principe en plus petits groupes : la répartition dans les groupes A et B sera identique à celle des « Activités orales et écrites ».

Evaluation
Contrôle continu formé de quatre épreuves réparties sur l'année, pendant le semestre et en session d'examens, selon des modalités et un calendrier qui sera précisé lors de la première semaine de cours.

Remarque : TP au laboratoire (facultatifs)
Dans la grille horaire, divers créneaux de travaux pratiques au laboratoire de langues (TP) sont proposés de manière facultative (en option supplémentaire) pour les étudiants qui voudraient s'entraîner de manière plus intensive.

Grammaire

30EL006 – CS.AN (annuel)
Françoise Zay, mardi 8-10

Objectifs et contenu
Cet enseignement a pour objectif l'acquisition et/ou le renforcement des compétences grammaticales requises pour le niveau B2 du CECRL. Le programme est élaboré en lien avec celui des cours d'Ecrit et d'Oral et traite de manière approfondie certains points de grammaire considérés comme centraux. Chacun d'entre eux fait l'objet d'observations dans des contextes variés, d'une élaboration méthodique des règles et des principales difficultés le concernant ainsi que d'une mise en pratique dans des exercices variés et ciblés. Le cours-séminaire peut être complété par la participation aux travaux pratiques du laboratoire de langue (le mardi 10-11 ou 11-12), où des exercices auto-corrigés de grammaire sont proposés sur ordinateur.

Evaluation
Contrôle continu. Il se compose de deux épreuves écrites, chacune d'une durée de 2h. La première a lieu pendant la session d'examens de janvier-février, la deuxième pendant celle de mai-juin. La matière évaluée est celle du programme semestriel correspondant.

Remarques
Pour apprendre à utiliser le logiciel de grammaire utilisé au laboratoire de langue, il est indispensable de participer au moins à l'une des séances de TP des mardis matin 27 septembre et 4 octobre.
La répartition des étudiant-es dans les groupes A et B pour ces TP est identique à celle des « Activités de prononciation » et des « Activités orales et écrites ».

TP au laboratoire de langues

30EL007 – TP.AN (annuel)
Françoise Zay, mardi 10-11 (groupe A), mardi 11-12 (groupe B)

30EL028 – TP.AN (annuel)
Françoise Zay, mardi 13-14

32M1071 – TP.AN (annuel)
Françoise Zay, mercredi 13-14

Si les créneaux du mardi matin (10-11 et 11-12) sont spécifiquement orientés vers l'usage des outils grammaticaux, alors que celui du mardi après-midi (13-14) cible avant tout des exercices de prononciation, l'offre du laboratoire de langue permet à chaque étudiant-e de travailler librement et en autonomie les aspects qu'il/elle souhaite approfondir. Il n'y a ni évaluation ni crédits spécifiquement liés à ces travaux pratiques.

Une partie des créneaux horaires du laboratoire de langues est ouverte à d'autres filières que l'AP : pour des raisons d'organisation, les étudiant-es sont invité-es à suivre au minimum les premières séances du semestre (mardi 27 septembre et mardi 4 octobre, dans les créneaux proposés), pour prendre connaissance des possibilités de travail en laboratoire et déterminer leur programme personnel pour le semestre d'automne. Ce programme peut être modifié en cours d'année.

Attention : le créneau du mercredi (13-14) ne sera ouvert aux étudiant-es de l'AP qu'à partir du 5 octobre.

Bloc 2 – Compétences académiques et transversales

***Cours thématique** : les étudiant-es choisissent un des deux cours proposés ci-dessous en veillant à une répartition équilibrée du nombre d'étudiant-es dans chaque cours.*

***Evaluation du cours thématique** : Examen écrit de 2h en session.*

Conditions : pour pouvoir se présenter à l'examen, l'étudiant-e doit avoir été présent-e à 80% des séances du cours au moins et avoir participé activement au cours selon des modalités qui seront précisées en début de semestre.

Des lieux et des paysages en littérature

30EL023 – CS.A (semestriel, automne)
Valérie Zuchuat, jeudi 14-16

Objectifs
Réunies autour du motif du lieu, que nous étudierons dans la relation que l'écrivain-e entretient avec lui, les œuvres littéraires de langue française abordées dans ce cours-séminaire invitent à un parcours : lieu habité ou paysage observé, espace d'ici ou d'ailleurs, du dedans ou du dehors. Nous nous intéresserons à quelques espaces géographiques, de l'Europe aux Amériques, du Léman à la Méditerranée, et aux situations linguistiques qui peuvent leur être liées. La première moitié du semestre sera consacrée à la lecture de nouvelles et la seconde moitié du semestre à la lecture d'un roman (œuvres de C. Bille, A. Camus, C. F. Ramuz, M. Tremblay, notamment). Par une observation fine des textes, les étudiant-es consolideront activement leur maîtrise de la langue tout en développant leur capacité d'interprétation.

Mensonge et secret dans la littérature francophone

30EL032 – CS.A (semestriel, automne)
Nadine Bordessoule, jeudi 14-16

Objectifs
Ce cours-séminaire se propose d'explorer la thématique du mensonge et plus généralement du secret dans divers textes d'auteurs francophones, de Jean-Jacques Rousseau à Tahar Ben Jelloun. Il s'agira de réfléchir aux liens entre pensée et parole, à la question de l'aveu, au rôle social du mensonge, voire à sa dimension morale. Par action ou par omission, le mensonge est le ressort narratif de nombreux textes, ce qui nous permettra d'aborder également le rapport entre mensonge et illusion, pour interroger finalement le statut de la fiction

Français sur objectifs universitaires I

30EL029 – CS.A (semestriel, automne)
Ivana Vuksanović, mercredi 8-10 (groupe A)
Anne Grobet, mercredi 8-10 (groupe B)

Objectifs
Constitué d'approches méthodologiques diversifiées et couvrant une multiplicité de domaines de connaissances, le *français sur objectif(s) universitaire(s)*, ou « FOU », cible une préparation optimale aux études supérieures en français langue étrangère ou langue seconde. Il s'oriente autant sur la réception que sur la transmission des savoirs, et engage des compétences transversales comme le passage de l'oral à l'écrit ou de l'écrit à l'oral, la prise de notes, la reformulation, la sélection de l'information (...), dans des formats diversifiés.
Ce premier volet se concentrera prioritairement sur les *rappels*, les *annonces* et les *transitions*, qui constituent des points d'ancrage importants dans la transmission des connaissances. Les *activités de reformulations*, également essentielles et omniprésentes, formeront l'autre pilier fondamental de ce semestre. A partir d'un travail régulier d'écoute et de transcription sur la base de documents authentiques (extraits de cours magistraux), il s'agira de développer, à l'oral comme à l'écrit, un ensemble de compétences qui contribuent à l'appropriation des connaissances et de savoir-faire en contexte universitaire francophone.

Evaluation
Contrôle continu. Les modalités et le calendrier des épreuves seront communiqués en début de semestre par les enseignantes.

Français sur objectifs universitaires II

30EL030 – CS.P (semestriel, printemps)
Ivana Vuksanović, mercredi 8-10 (groupe A)
Anne Grobet, mercredi 8-10 (groupe B)

Objectifs
Constitué d'approches méthodologiques diversifiées et couvrant une multiplicité de domaines de connaissances, le *français sur objectif(s) universitaire(s)*, ou « FOU », cible une préparation optimale aux études supérieures en français langue étrangère ou langue seconde. Il s'oriente autant sur la réception que sur la transmission des savoirs, et engage des compétences transversales comme le passage de l'oral à l'écrit ou de l'écrit à l'oral, la prise de notes, la reformulation, la sélection de l'information (...), dans des formats diversifiés.
Ce second volet mettra l'accent, d'une part, sur les *définitions*, qui entrent en jeu dans la transmission de tous les enseignements académiques et favorisent le travail de *reformulation* et de *clarification*. Nous nous intéresserons, d'autre part, à la relative *objectivité* / *subjectivité* du langage, porteuse d'une implication directe sur la compréhension des concepts présentés, et pouvant être observée de manière variable dans les discours des enseignants. Cet enseignement adopte la même méthodologie que le cours donné au semestre d'automne, dont il est la suite. De plus, il intégrera, sous

forme de prestations individuelles sujettes à évaluation, les cours que les étudiant-es auront choisi de suivre en faculté.

Evaluation
Contrôle continu et attestation. Les modalités du contrôle continu seront communiquées en début de semestre par les enseignantes, tout comme celles concernant l'obtention de l'attestation, en lien avec le « cours public » choisi.

***« Cours public »** : en lien avec l'enseignement « FOU II » (printemps).*

Au cours du semestre d'automne, chaque étudiant-e devra choisir, parmi l'offre des « Cours publics » des facultés et en accord avec la responsable de la filière AP, un enseignement qu'il/elle suivra comme auditeur/trice au semestre de printemps. Ce cours en faculté fait partie intégrante de l'enseignement « FOU II ». Une séance d'information à ce sujet, donnée par F. Zay, aura lieu le jeudi 20 octobre, à 13h15 (présence obligatoire). Une deuxième séance, consacrée au choix définitif du cours, aura lieu avant la fin du semestre d'automne dans le même créneau horaire. Le cours « Rhétorique publicitaire » est une offre alternative à un « Cours public » en Faculté des Lettres.

Cours dans une des facultés de l'UNIGE

Choix à faire parmi la sélection proposée lors de la séance du 20 octobre.

Rhétorique publicitaire

30EL033 – CS.P (semestriel, printemps)
Valérie Zuchuat, jeudi 14-16

Objectifs
Ce cours-séminaire a pour objectif d'analyser les mécanismes à l'œuvre dans le champ publicitaire. Nous procéderons à l'analyse de l'image, au décryptage des slogans et à l'étude des éléments implicites (idéaux d'identification) présents dans les supports publicitaires, en accordant une attention particulière au rôle de la rhétorique. Nous travaillerons sur des supports variés (affiches, documents sonores et filmiques) et convoquerons des textes théoriques (R. Barthes, J.-M. Adam, M. Bonhomme). Des perspectives culturelles et sociologiques seront en outre abordées. Un temps, enfin, sera réservé aux questions éthiques que pose le discours publicitaire et au rôle ambigu que celui-ci joue dans la société d'aujourd'hui.

Évaluation
Une attestation à obtenir selon des modalités qui seront communiquées par l'enseignante au début du semestre. Une présence à 80 % des séances du cours au moins est attendue de la part des étudiant-es.

Remarque
L'attestation obtenue dans ce cours peut remplacer celle prévue dans l'enseignement « FOU II » au semestre de printemps.

Codes et emplacements des salles de cours

Code	Bâtiment	Adresse
PHIL	**Philosophes**	Bd des Philosophes 22 1205 Genève
BAT	**Battelle A**	Rte de Drize 7 1227 Carouge
SCII	**Sciences II**	Quai Ernest-Ansermet 30 1205 Genève
IFAGE	**Ifage**	Place des Augustins 19 1205 Genève
ATHENEE	**Palais de Athénée**	Rue de l'Athénée 2 1205 Genève
MARAICHERS	**UNIGE : Section des sciences de la Terre et de l'environnement**	Rue des Maraîchers 13 1205 Genève
L.S.	**Les Salons**	Rue J.-F. Bartholoni 6 1204 Genève
M	**Uni Mail**	Boulevard du Pont-d'Arve 40 1205 Genève
PM	**Pavillon Mail**	Boulevard du Pont-d'Arve 40 *derrière Uni Mail*
U	**Uni Dufour**	Rue du Général-Dufour 24 1205 Genève
UOG	**Université Ouvrière de Genève**	Place des Grottes 3 1201 Genève
L	**Landolt**	Rue De-Candolle 2 1205 Genève

https://www.unige.ch/lettres/fr/infos/lieu/

UNIVERSITÉ DE GENÈVE
FACULTÉ DES LETTRES
Ecole de langue et de civilisation françaises

Calendrier académique 2022-2023
AP

Semestre d'automne 2022		
	Rentrée (séance d'information)	**Lundi 19 septembre**
	Début des cours	**Mercredi 21 septembre**
	Fin des cours	**Vendredi 23 décembre**
Dies Academicus	(pas de cours entre 10h et 12h)	Vendredi 14 octobre
Semaine de lecture	(pas de cours)	Du lundi 7 au vendredi 11 novembre
	Session d'examens janvier-février 2023	***Du lundi 23 janvier au mercredi 8 février***

Semestre de printemps 2023		
	Début des cours	**Lundi 20 février**
	Fin des cours	**Vendredi 19 mai**
	Semaine de révision	**Du lundi 22 au vendredi 26 mai**
Pâques	(congé)	Du vendredi 7 au dimanche 16 avril
Fête du travail	(congé)	Lundi 1er mai
Ascension	(congé)	Jeudi 18 mai
Pentecôte	(congé)	Lundi 29 mai
	Session d'examens mai-juin 2023	***Du mardi 30 mai au vendredi 16 juin***
	Session d'examens août-septembre 2023	***Du lundi 28 août au vendredi 8 septembre*** *(dates susceptibles d'être modifiées !)*